

Bilan réglementaire des émissions de Gaz à effet de serre

Sud Est Assainissement

Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Sud Est Assainissement (SEA)

Code NAF : 3811Z

Code SIREN 331405936

Adresse : Veolia Propreté (SEA) Route de La Gaude BP 153 06800 Cagnes sur Mer

Nombre de salariés : 491 collaborateurs

Description sommaire de l'activité : SEA est spécialisée dans les services de collecte et de traitement des déchets auprès des collectivités et industries locales.

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu : Le périmètre organisationnel englobe les SIRET suivants : 00179, 00229,00203,00138,00153,00179,00187,00195,00047,00013,00211.

Description du périmètre opérationnel retenu :

Le périmètre du bilan GES de SEA comprend les postes d'émissions obligatoires définis par la réglementation, soit les émissions directes (Scope 1) et indirectes associées aux consommations d'énergie (Scope 2). Les émissions indirectes associées au Scope 3 n'ont pas été prises en compte.

Le périmètre a été modifié par rapport au périmètre de référence de 2011. En effet un Siret (00104) a été supprimé, celui-ci ayant été déplacé vers une autre entité juridique. L'année de référence 2011 a été recalculé en supprimant cette agence. De plus, une erreur a été effectuée en 2011 dans le bilan de référence, celui-ci a donc été mis à jour.

Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

L'année de reporting correspond à l'année civile 2014.

L'année de référence correspond à l'année civile 2011.

Bilan des émissions de GES:

Le Tableau 1 présente le bilan des émissions de gaz à effet de serre associées à l'activité de la personne morale pour l'année de reporting et l'année de référence.

Emissions directes de GES :

Les émissions directes de GES sont générées par les sources fixes et mobiles de combustion nécessaires aux activités de la personne morale, associées à des équipements contrôlés par l'entité. En 2014, le scope 1 totalise 7683 tCO₂eq, en diminution de 18,5% par rapport à 2011.

Emissions des sources fixes de combustion

Les sources fixes de combustion correspondent aux émissions générées par l'utilisation de combustibles nécessaires aux opérations des procédés de l'activité. En 2014, ce poste représente 1043 tCO₂eq, en augmentation de 1.77% par rapport à 2011. Ce poste contribue ainsi pour 14% des émissions reportées en 2014.

Emissions des sources mobiles de combustion

Les sources mobiles de combustion correspondent aux carburants consommés par les véhicules contrôlés par l'entité : camions de collectes des déchets, véhicules de services et véhicules de nettoyage. Sur l'exercice 2014, ce poste représente 5 152 tCO₂eq, en baisse de 35% par rapport à 2011. Ce poste correspond à 67% des émissions reportées en 2014.

Emissions directes fugitives

Les procédés de compostage émettent de façon non contrôlée du méthane et du protoxyde d'azote, associés aux émissions fugitives. En 2014, ce poste totalise 1 488 tCO₂eq, en hausse de 461% par rapport à 2011. Ce poste contribue pour 19% des émissions reportées en 2014.

Emissions indirectes de GES associées à la production d'énergie consommée :

Les émissions indirectes associées à la production d'électricité consommée totalisent 253 tCO₂eq, soit 3.3% des émissions reportées sur l'exercice 2014, en baisse de 70% par rapport à 2011.

Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)

Ce poste optionnel n'a pas été considéré dans le présent bilan.

Tableau 1 : Bilan des émissions de GES (tCO2eq.)

		Emissions GES (en Tonnes)											
		Année du bilan 2014						Année de référence (2011)					
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (en tCO2e)	CH4 (en tCO2e)	N2O (en tCO2e)	Autres gaz (en tCO2e)	Total (en tCO2e)	CO2 b	CO2 (en tCO2e)	CH4 (en tCO2e)	N2O (en tCO2e)	Autres gaz (en tCO2e)	Total (en tCO2e)	CO2 b
Emissions directes	Carburants	5 152				5 152		7 951				7 951	
	Combustibles	1 043				1 043		1 025				1 025	
	Procédé (CH4 & N2O)		147	1 341		1 488			25	240		265	
	Emissions diffuses (CO2)		-			-		190				190	
	Procédé (combustion incomplète)		-			-							
	Sous total	6 195	147	1 341	-	7 683						9 431	
Emissions indirectes associées à l'énergie	Consommation d'électricité					253						148,66	
	Sous total					253						148,66	

Emissions évitées

Centre de tri et valorisation matière :

Les activités de tri et de valorisation des déchets opérées par Sud Est Assainissement permettent la valorisation de matière. Des émissions de GES liées à la production d'une quantité équivalente de matériaux sont ainsi évitées.

Compostage :

La production et l'épandage de compost produit par la filière de traitement des déchets organiques permettent d'émettre moins de gaz à effet de serre, comparé à la production et l'épandage de fertilisants chimiques auxquels le compost est substitué.

Les émissions évitées grâce à l'activité de la personne morale sont présentées dans le tableau ci-dessous. En 2014, elles s'élèvent à 26 405 t CO₂ eq, en baisse de 2.4% par rapport à 2011.

Tableau 2 : Bilan des émissions évitées (tCO₂eq)

Catégories d'émissions	Poste d'émissions	2011	2014	Différence 2011/2014
Emissions évitées (tCO ₂ eq.)	Recyclage/valorisation matière (papier/carton, verre, plastique, métaux...)	27067	26351	717
	Production de compost	8	54	54
	Total	27 075	26 405	670

Appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes proviennent d'une part de l'incertitude associées aux données d'activités, et d'autre part de l'incertitude portant sur les facteurs d'émissions utilisés. Le tableau suivant récapitule les niveaux d'incertitudes associés aux facteurs d'émissions utilisés pour chaque poste.

Tableau 3 : Evaluation des incertitudes associées aux postes d'émissions

Poste	Incertainitudes Facteur d'Emission	Incertainitude données d'activité	Incertainitude totale
1. Source fixe de combustion	5%	5%	10%
2. Source mobile de combustion	10%	5%	15%
4. Emissions directes fugitives	50%	5%	55%
6. Electricité	10%	5%	15%
Emissions évitées	50%	10%	60%

L'incertitude associée aux données d'activité est faible car ces dernières sont associées à des quantités mesurables et font l'objet d'un suivi comptable. Ces données sont en effet enregistrées dans le cadre du *reporting* environnemental annuel de Veolia. Elles sont donc mesurées et collectées sur les sites chaque année, et vérifiées en interne à différents niveaux de l'organisation (site, business unit, international). Ces données sont par ailleurs examinées par un auditeur externe agréé.

L'incertitude associée aux facteurs d'émission est en revanche plus variable, d'assez faible pour les processus de combustion à plus importante pour la quantification des émissions évitées.

Exclusions :

Aucun poste significatif n'a été exclu du bilan.

Facteurs d'Emission (FE) et PRG utilisés:

Le bilan présenté s'appuie sur les pouvoirs de réchauffement globaux (PRG) à 100 ans, publiés dans le rapport du GIEC de l'année 2014, listés dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Pouvoir de Réchauffement Globaux utilisées (tCO₂eq)

Gaz	PRG à 100 ans, (rapport du GIEC valable en 2014)
CO ₂	1
CH ₄ f	25
N ₂ O	298

A l'exception des facteurs d'émissions évitées associées à la valorisation de matière répertoriés dans le tableau ci-dessous, l'ensemble des facteurs d'émission utilisés sont issus de la Base Carbone[®].

Tableau 5 : Facteurs d'émissions non issus de la Base Carbone[®]

Données d'activité	Facteur d'émission	Unité	Source
Métaux non ferreux valorisés	-8.8	tCO ₂ eq./t	<i>Literature analysis – How much GHG is avoided by the recycling of different fractions in waste management systems? – Final Report.</i> <i>BIO Intelligence Service, January 2008.</i>
Papier et carton valorisés	-0.4		
Verres valorisés	0.287		
Plastiques valorisés	-1.1		
Métaux ferreux valorisés	-1.5		

Evolution par rapport à l'année de référence

L'année de référence a été recalculée pour intégrer la mise à jour des facteurs d'émissions de la base carbone et les nouveaux PRG du rapport du GIEC de 2014.

Les postes associés aux émissions directes des sources fixes de combustion et aux émissions indirectes liées à la consommation d'électricité n'ont pas fait l'objet d'action de réductions spécifiques entre l'année de référence et l'année de *reporting*. Leurs variations sont imputables à la variabilité annuelle de l'activité, à l'évolution des équipements, ainsi qu'à la variabilité climatique qui impacte les besoins en chauffage des locaux. Leur variation cumulée de -1748 t CO₂.

Le poste associé aux émissions directes des sources mobiles à moteur représente 67% des émissions reportées et a été impacté, d'une part par la variation annuelle de l'activité, et d'autre part, par le plan d'actions de réduction mis en œuvre sur la période 2012-2014. Il s'avère délicat de dissocier la diminution du nombre de km parcourus par les camions de collecte entre la variation de l'activité et les actions mises en œuvre pour optimiser les tournées de collecte des déchets.

Plan d'action

Les émissions associées aux sources mobiles à moteur thermique représentent la majorité des émissions de Sud Est Assainissement. C'est également sur ce poste que les leviers d'actions de réduction les plus importants sont envisageables. Le tableau suivant récapitule les actions de réduction significatives prévues sur la période 2015-2016.

Tableau 6 : Synthèses des actions majeures envisagées sur la période 2015-2016

Nature de l'action	Détails	Impact chiffré anticipé	
		Données d'activité	t CO2eq
Changement des moteurs	Mise en place de moteurs à énergie cinétique sur plusieurs véhicules de la flotte	13 véhicules	5 t CO2 eq
Equiperment en véhicules électriques de service/fonction	Acquisition et mise en place de véhicules électriques pour des véhicules de service/fonction	6 véhicules	26 t CO2 eq
Audits énergétiques	La réalisation d'audits énergétiques nouvellement imposée par la réglementation française permettra d'identifier des actions de réduction sur les postes de combustion de sources fixes et de consommation d'électricité.	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i>	
Choix des véhicules de fonction/service	Mise en place d'une grille de choix des véhicules en fonction des impacts en GES	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i>	
Acquisition de Mini BOM pour la collecte	Achat de 2 mini BOM pour la collecte du centre ville.	20 000 km /an	9.7 t CO2 eq
Mise en place d'une plateforme de traitement (Fréjus)	Cette mise en place permettra une diminution des kms effectués en semi.	257 000 km/an économisés	312 t CO2 eq
Mise en place d'une rupture de charge en Propreté Urbaine	Ce qui permettra une diminution des flux de camions de collecte (BOM) vers le centre de traitement (VALOMED)	43 000 km économisés/an	261 t CO2 eq
Optimisation des exutoires pour les refus du centre de tri Haute Performance	Les refus seront gérés au niveau départemental au maximum au lieu d'être expédié au niveau régional.	206 000km/an	250 t CO2 eq
TOTAL		866 t CO2 eq	

De manière générale, l'optimisation des temps de collecte et la proximité des exutoires sont des enjeux majeurs de performance de l'activité de l'entité, ainsi qu'un levier de réduction des consommations de carburant, et donc d'émissions de gaz à effet de serre. Veolia, Sud Est Assainissement explore ainsi les nouvelles possibilités offertes par les récentes évolutions digitales afin d'optimiser le suivi et le pilotage de ses opérations.

L'ensemble des actions envisagées vise donc à réduire les émissions de GES de 866 t CO₂ eq d'ici fin 2016, soit une réduction de 11 % des émissions sur le périmètre considéré par rapport à l'année 2014 reportée.

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

<http://veolia.fr/bilan-des-emissions-de-gaz-effet-de-serre>

Responsable du suivi : Virginie RICHARD
Fonction : Responsable Qualité Méthode
Adresse : 1 Rue Albert Cohen 13016 MARSEILLE
Tel : 06 22 37 28 66
Mail : virginie.richard@veolia.com